

Conditions de location Mobil home et nature du mobil home

- 1- Procédure de réservation :** Veuillez nous retourner Les deux contrats signés, accompagné des arrhes. Les arrhes correspondent à 25% du prix total de votre séjour + les frais de dossier. Les frais de dossier sont de 20€. La réservation ne deviendra définitive qu'avec notre accord selon les disponibilités à la réception des arrhes, ensuite nous vous enverrons une confirmation, votre reçu et un contrat. Les frais de dossier comprennent les frais de secrétariat et l'assurance annulation. Ils sont obligatoires et incompressibles. Ils sont dus une fois sur l'année en cours. . Le solde du séjour est payable en totalité le jour de l'arrivée.
- 2- Un chèque de caution de 300€ sera demandé à votre arrivée.** Cette caution vous sera restituée après inventaire et état des lieux (sauf en cas de, casse, dégradations éventuelles ou manque de propreté) le jour de votre départ.
- 3- Pour toute résidence non restituée dans un état de parfaite propreté, une retenue de 60,00 € (ménage en fin de séjour) sera opérée sur le montant de la caution (pour les modèles Super Mercure, Super Vénus et Super Astria), et 70.00 €(pour le modèle Super Titania)**
- 4- La location comprend l'accès aux services du camping ainsi qu'à la piscine chauffée entre le 1^{er} mai et le 30 septembre. La taxe de séjour forfaitaire est incluse dans tous nos tarifs**
- 5- Chaque nuitée du séjour non utilisée (absence, retard, départ anticipé) sera à votre charge. Après 48 heures de retard (sans avoir prévenu), votre résidence mobile sera considérée comme étant libre.**
- 6- Les draps et les serviettes ne sont pas fournis. Les oreillers et les couettes sont fournis. Les barbecues au charbon de bois sont interdits, seuls ceux au gaz ou électriques sont autorisés.**
- 7- Animal domestique : Un seul chat/ou chien de petite taille est accepté par location avec supplément (4.00 euros par nuit). Il est admis sous condition d'avoir été déclaré avec le carnet de vaccination. Les chiens sont tenus en laisse et ne doivent en aucun cas rester dans la location en l'absence de leurs maîtres.**
- 8- Assurance annulation : Comprise dans les frais de dossier de 20€, L'assurance responsabilité civile est obligatoire. Camping ESSi décline toute responsabilité en cas de dégâts dus aux chutes de branches, de tempête ou de vol.**
- 9- Indemnité de rupture : Sur présentation de justificatif en cas de maladie, refus de vacances par l'employeur, panne mécanique du véhicule ou perte de travail, (après vérification et si le justificatif est valable), le prix total du séjour moins les frais de dossier sera remboursé dans les 20 jours suivants la réception des pièces justificatives. Les frais de dossier de 20€ seront conservés par le Camping. Une fois votre réservation de location confirmée et dans l'hypothèse, où, sauf cas de force majeure, nous ne pourrions plus vous accueillir, soit sur notre camping, soit sur un autre établissement de même catégorie dans un rayon de 50 Km, en réciproque, une pareille indemnité vous serait due.**
- 10- Le comportement des occupants du camping doit être conforme à la destination familiale de celui-ci, de ce fait, les enfants, mineurs, non accompagnés ne peuvent être admis.**
- 11- L'occupation de la location est limitée à une seule famille ou à 2 personnes pour le Super Astria, à 4 personnes pour le Super Vénus, à 6 personnes pour le Super Mercure et le Super Titania.**
- 12- Règlement intérieur : le fait de séjourner dans le camping implique l'acceptation des dispositions du règlement et l'engagement de s'y conformer. Le règlement est à votre disposition sur simple demande.**

**** Assurance Annulation sur présentation de justificatif**